

Les inquiétudes de président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

A l'occasion de la conférence territoriale, Philippe Archer, laisse entrevoir des motifs d'inquiétudes



Les inquiétudes de président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

C'était une première ce jeudi 8 décembre à Pavie à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie Gers où son président, Philippe Archer, tenait la première conférence territoriale. Un évènement depuis la régionalisation des Chambres de Métiers qui a été suivi par de nombreuses personnalités et artisans. Philippe Archer s'en explique.

Le Journal du Gers Pourquoi une conférence territoriale et non pas une assemblée générale ?



Philippe Archer En premier lieu, suite au vote de la loi PACTE, on peut rappeler que notre réseau des Chambres de Métiers a été régionalisé au 1er janvier 2021, avec une gouvernance administrative et politique renforcée de niveau régional. Néanmoins, les CMA départementales, ont conservées toutes leurs prérogatives opérationnelles, de par leurs actions basées sur un soutien de proximité aux entreprises, et du fait de leur expertise sur l'apprentissage, sachant qu'en Occitanie, 12 départements gèrent un CFA. Du côté des élus, tous les présidents des CMA d'Occitanie ont souhaité mettre en place un modèle qui préserve la plus grande autonomie aux CMA départementales, pour l'assurance d'un ancrage territorial fort au plus près des entreprises artisanales.

Le JdG Quid la Région a pris le pas sur les CMA départementales ?

Ph. Archer Grâce à ce nouveau maillage, notre CMA de région Occitanie est la plus importante de France. Nous représentons régionalement plus de 195 000 entreprises, et nous formons plus de 8 700 apprentis par an. Les CFA des Chambres de métiers sont le 1er réseau d'apprentissage de la région. Nos assemblées générales étant désormais de niveau régional, chaque CMA départementale a mis en place une Conférence territoriale, pour faire état de l'Artisanat dans son territoire, et présenter un bilan annuel des actions réalisées sur le terrain. Nous allons donc présenter les éléments relatifs à l'Artisanat gersois au travers de nos activités destinées à la formation et au soutien de nos entreprises

Le JdG Vous avez dressé un bilan d'activité 2022 très encourageant, comment voyez-vous l'avenir notamment avec la mise en place du guichet unique ?

Ph. Archer Nous avons deux sujets d'inquiétude pour notre réseau et l'Artisanat. Le premier, concerne la forte baisse des ressources fiscales, initiée dans le dernier projet de loi de finances. Notre réseau va perdre 60M€ d'ici à 2027.

Alors que le travail de terrain des consulaires est salué, notamment en soutien de proximité durant les multiples crises que nous traversons, cette baisse de ressources que nous subissons, aura des conséquences lourdes et néfastes en matière d'accompagnement et de présence territoriale.

Le deuxième sujet d'inquiétude, est la mise en place du guichet unique prévu par la loi PACTE, pour les formalités d'entreprises, à partir du 1er janvier 2023. Cette plateforme unique est loin d'être opérationnelle à ce jour et le parcours client s'avère compliqué. Le contrôle de qualification sur les métiers réglementés est fragilisé avec un contrôle à postériori. Le nombre de micro entreprises qui seront immatriculées sans vérification de la qualification, risque d'exploser. Les conséquences sont connues en matière de qualité de service, de garantie, d'assurance, de mal façon, de sécurité alimentaire, de sécurité routière, pour ne citer que quelques exemples.

Les personnalités présentes : Jean-Sébastien Boucard, secrétaire général de la Préfecture du Gers, Franck Montaugé, sénateur du Gers David Taupiac, député du Gers, Philippe Dupouy, président du Conseil Départemental du Gers, Jean-Luc Yelma, Conseiller Régional, Jean-Luc Silvères, président CCBL, Philippe Bastrot, vice-président CCAA Claude Bourdill, GACG Jean-Michel Blay, maire de Pavie Guy Sorbadère, président de la Maison de l'Artisan Jean-Marc Inisan, président d'Alojég Thierry Saint Luc, président CAF du Gers.



Les personnalités et adhérents. Photo : Jean-Claude Lannes.